

[Texte]

On the other side of the coin 143,050 commercial farms have capital investments less than \$54,000, representing approximately 51.7 per cent, but only producing 23.5 per cent of commercial farm production.

In order to provide the opportunity for the latter group to become more viable, farm credit, at reasonable interest rates, must be available for expansion or consolidation.

Rather than deal with the many lending institutions available across Canada, we will discuss the two major institutions, vis-à-vis Farm Credit Corporation and the Farm Improvement Loans Act.

The Farm Credit Corporation provides two types of loans.

(a) Part II—under this section loans are made on the security of the land only and provide for a maximum loan of \$40,000 to any one individual. A maximum of \$80,000 is available to two individuals and up to \$100,000 for three or more partners or members of a farming corporation.

(b) Part II provides for loans up to a maximum of \$55,000 per individual farmer or up to \$100,000 for two or more persons between the ages of 21 and 45 years. These loans are supervised loans and are based on the security of the land, livestock and machinery.

The present interest rate—and it is interesting to note here that I have shown $7\frac{3}{4}$ per cent compared to 5 per cent—is now 8 per cent. It went up last weekend, I believe. However, the brief was based on a $7\frac{3}{4}$ per cent interest rate.

The present interest rate $7\frac{3}{4}$ per cent compared to 5 per cent a few months ago on F.C.C. loans is related to the market cost of borrowing money by the Corporation.

The following example shows the effect this increase in interest rate has in relation to a \$20,000 loan with a repayment period of 25 years. A \$20,000 loan for 25 years at 5 per cent interest equals a total payback of \$35,295. The same \$20,000 loan for 25 years at $7\frac{3}{4}$ per cent interest equals a total payback of \$45,800. The new rate that is the $7\frac{3}{4}$ per cent rate, therefore, means an increase of \$10,505 payback, representing more than one half of the original loan.

The Farm Credit Corporation had at the end of 1967-68 over 63,000 mortgages outstanding and the total debt outstanding at the same period was \$916 million.

Recent amendments to the Farm Improvement Loans Act have established a maximum

[Interprétation]

D'autre part, 143,050 fermes commerciales accusent un investissement de moins de \$54,000, ce qui représente environ 51.7 p. 100, mais seulement 23.5 p. 100 de l'ensemble de la production agricole commerciale.

Afin de fournir l'occasion à ce dernier groupe d'être plus viable, le crédit agricole à un taux d'intérêt raisonnable doit être offert pour l'expansion et la consolidation de ces exploitations.

Plutôt que de vous parler des différentes institutions prêteuses du Canada, nous nous arrêterons plutôt à deux institutions principales, soit la Société du crédit agricole et la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

La Société du crédit agricole consent deux genres de prêts.

a) Partie II—en vertu de cet article, les prêts sont consentis en prenant les terres comme garantie pour un maximum de \$40,000 pour un particulier. Un maximum de \$80,000 est consenti à deux particuliers et jusqu'à \$100,000 à trois associés ou plus des membres d'une société agricole.

b) La Partie 3 prévoit des prêts jusqu'à \$55,000 par agriculteur ou jusqu'à \$100,000 pour deux personnes ou plus ayant entre 21 à 45 ans. Ce sont des prêts contrôlés qui sont garantis par la terre, le cheptel et l'équipement agricole.

Pour le taux d'intérêt actuel il est intéressant d'observer, que j'ai inscrit $7\frac{3}{4}$ p. 100 comparativement à 5 p. 100, et que ce taux est maintenant de 8 p. 100. Je pense qu'il y a eu une augmentation en fin de semaine dernière, mais notre mémoire s'appuie, sur le taux d'intérêt à $7\frac{3}{4}$ p. 100.

Le taux d'intérêt actuel de $7\frac{3}{4}$ p. 100 comparativement à 5 p. 100 il y a quelques mois pour les prêts de la Société du crédit agricole se rattache au coût d'emprunt de la Société sur le marché.

Les exemples ci-après montrent les effets de cette augmentation pour ce qui est du taux d'intérêt par rapport aux \$20,000 avec une période de remboursement de 25 ans. Un prêt de \$20,000 pour 25 ans à un taux d'intérêt de 5 p. 100 équivaut au remboursement total de \$35,295. Le même prêt à $7\frac{3}{4}$ p. 100 d'intérêt équivaut à \$45,800. Le nouveau taux de $7\frac{3}{4}$ p. 100 indique donc une hausse de \$10,505 pour le remboursement, ce qui signifie plus de la moitié du prêt original.

La Société du crédit agricole indiquait plus de \$63,000 hypothèques à la fin de 1967-1968, et la dette totale à la même période s'élevait à 9.6 millions de dollars.

Des amendements apportés récemment à la loi sur les prêts destinés aux améliorations